

La mort de Vincent Humbert - 1/1

Vincent Humbert, devenu tétraplégique, muet et aveugle après un accident de voiture, est décédé Mercredi 24 septembre 2003. Sa mère lui aurait injecté un produit toxique pour qu'il puisse s'en aller en paix après 3 ans de souffrance...

Pour mieux apprécier cette article, vous pouvez lire un autre de mes articles sur l'euthanasie, expliquant le malheur qu'à vécu Vincent Humbert pendant trois ans de souffrance, intitulé le droit de mourir.

Mercredi 24 septembre 2003, Marie Humbert tenta de mettre fin au jour de son fils Vincent- devenu tétraplégique, muet et aveugle après un accident de voiture et n'ayant que son pouce droit lui permettant de communiquer avec le monde extérieur- en lui injectant un produit toxique (un barbiturique) dans la sonde qui servait à nourrir le jeune homme de 22 ans; Mais un médecin s'en est aperçu. Tombant alors dans un coma profond et placé sous assistante respiratoire, l'équipe médicale qui suivait Vincent depuis 3 longues années, avait décidé de "limiter les thérapeutiques actives compte tenu du tableau clinique, de l'évolution et de ses souhaits qu'avait exprimés à diverses reprises Vincent"; les médecins ont donc débranché le comateux du respiratoire artificiel. Vincent Humbert est mort vendredi 26 septembre au centre héliomarin de Berck-sur-mer. Le mère du dsécédé s'expose désormais à des poursuites pénales; Le parquet de Boulogne-sur-mer se montre réservé sur cette triste affaire et voudrait "faire preuve d'humanité dans l'application de la loi" concernant Marie Humbert.

François Fillon, ministre des affaires sociales, qui voulait "ouvrir un débat pour modifier la législation et pour pouvoir, avec toutes les garanties nécessaires, prendre en compte les situations comme celle-là". Malheureusement, celui-ci c'est vu refuser le soutien du Gouvernement. Quant à Jean-Pierre Raffarin, il reste sur ses position, contrairement à M. Mattei qui s'était clairement opposé à l'euthanasie reconnaît que "les débats sur l'authanasie et la fin de la vie ne sont pas clos".

Les derniers mots du jeune accidenté dans son livre intitulé Le droit de mourir, sont "Ne la jugez pas, ce qu'elle aura fait pour moi est certainemnt la plus belle preuve d'amour au monde [...] Pensez à tout l'amour qu'une mère doit avoir en elle pour aimer autant. Et laissez la vivre en paix le semblant de vie qui lui reste à vivre".